



## **Concept pédagogique UAPE La Tribu, Martigny-Ville**



L'UAPE « la Tribu » fait partie de l'Association de la Petite Enfance de Martigny. Le présent concept s'inscrit dans la continuité du concept d'accueil préscolaire et parascolaire global de l'Association de la Petite Enfance de Martigny (APEM).

## Table des matières

Table des matières .....	2
1. Présentation .....	3
2. Mission.....	3
3. Encadrement professionnel .....	4
4. Concept pédagogique .....	4
A. Assurer un accueil quotidien de qualité.....	4
a) Création des liens significatifs entre les enfants et le personnel éducatif.....	4
b) Création d'un cadre de vie épanouissant.....	5
c) Les activités qui soutiennent le développement global de l'enfant .....	5
d) L'inclusion et la participation des enfants à la vie quotidienne de la structure .....	7
B. Promouvoir la santé et le développement des enfants.....	7
e) Le mouvement.....	7
f) Une alimentation saine .....	7
g) L'intimité et l'hygiène.....	8
C. Développer le partenariat avec les familles et soutenir la parentalité.....	8
D. Participer à la cohésion sociale et communautaire .....	10
5. Bibliographie .....	11

## 1. Présentation

La Tribu a été créée en août 2022. Elle accueille les enfants de la 3H (Harmos) à la 8H de l'école de Martigny-Ville.

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 6h45 à 18h30 en dehors des heures scolaires (voir horaires détaillés sur le règlement). La structure est fermée durant les vacances de Noël, six semaines en été, ainsi que les jours fériés et les ponts selon le calendrier scolaire.

Les enfants sont répartis en deux groupes : Le Cervin et le Catogne. Cette séparation est faite notamment pour que les enfants aient un groupe attribué.

Les enfants de 7H et 8H sont répartis dans ces deux groupes, et lors d'un tournus organisé par le personnel éducatif (EDE pour la suite dans le texte), ils vont manger au restaurant scolaire du cycle d'orientation d'Octodure.

## 2. Mission

Les différentes structures d'accueil de l'APEM ont pour mission première d'accompagner les enfants dans leurs différents apprentissages en leur permettant de développer toutes les dimensions de leur personne, notamment sur le plan affectif, social, moral, cognitif et physique. Elles permettent également à de nombreux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle tout en les soutenant dans leur rôle parental.

Au quotidien, l'équipe éducative s'assure d'accompagner l'enfant dans ses expériences, ses découvertes, sa créativité, afin d'intégrer de multiples apprentissages. Les EDEs veillent à personnaliser la prise en charge de l'enfant pour lui permettre d'évoluer dans le respect de son rythme et de valoriser ses compétences en :

- Offrant un lieu convivial et sécurisant qui favorise l'épanouissement
- Considérant les besoins et les particularités de chacun afin de veiller à son intégration et à son développement
- Permettant le développement de l'autonomie et de l'estime de soi chez l'enfant grâce aux différentes activités proposées (motrices, sensorielles, ludiques, physique, jeux libres...)
- Favorisant la collaboration avec les parents et les enseignants, afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant et d'assurer une continuité dans la prise en charge éducative

Il est important d'avoir un regard autant collectif qu'individuel sur la prise en charge des enfants dans la structure. De prendre en compte l'enfant dans son environnement, mais également dans son individualité.

Pour assurer une bonne cohérence tant au niveau de ses actions que de ses réflexions, le personnel éducatif se réunit une fois par semaine. Cette rencontre permet d'échanger autour de la prise en charge des enfants, de situations problématiques et à améliorer, réorganiser le fonctionnement de la structure. (Pédagogique, administratif, organisationnel).

### 3. Encadrement professionnel

Le personnel de la structure est composé :

- D'une responsable formée en animation socioculturelle,
- D'éducatrices/teurs sociales HES,
- D'éducatrices/teurs de l'enfance,
- D'assistants/es socio-éducatifs/ives,
- D'auxiliaires,
- De gestionnaires en intendance,
- Et de personnes en formation à divers niveaux (observation, maturité, ASE, ES, HES)

### 4. Concept pédagogique

Le concept pédagogique contribue au développement de la qualité de la prise en charge des enfants. Il pose les bases fondamentales pour les prises de décision et les activités quotidiennes. En tant qu'outil opérationnel principal, il est régulièrement actualisé afin d'être en adéquation avec les récentes connaissances issues du monde scientifique et de la pratique. Nous ajoutons à cela que nous l'adaptons selon l'équipe en fonction, par l'échange et la remise en question de notre pratique, en utilisant des outils comme la pratique réflexive.

Les activités et projets développés au sein des structures de l'APEM respectent les Directives cantonales pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire ainsi que la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les objectifs globaux de l'APEM sont :

- Assurer un accueil quotidien de qualité
- Promouvoir la santé et le développement des enfants
- Développer le partenariat avec les familles
- Participer à la cohésion sociale et communautaires

Ci-dessous, nous détaillerons les éléments mis en place à l'UAPE La Tribu pour répondre à ses objectifs.

#### A. Assurer un accueil quotidien de qualité

Les EDEs s'engagent à mettre l'enfant au centre de ses **préoccupations**. Pour se faire, il faut offrir un cadre avec des règles de vie qui permet une uniformité dans la prise en charge, afin de pouvoir ensuite travailler un lien plus individuel avec chaque enfant.

##### a) Création des liens significatifs entre les enfants et le personnel éducatif

Lors de l'accueil quotidien, le personnel éducatif participe à des moments d'échange avec les enfants (jeux, repas, discussion individuelle). Ces différents moments permettent aux enfants et aux éducatrices/teurs de créer un lien. Grâce à ce lien, la communication est facilitée, ce qui permet aux professionnel-le-s de connaître l'enfant dans sa globalité et de pouvoir répondre à ses besoins (bien-être physique, moral, émotionnel).

## b) Création d'un cadre de vie épanouissant

Les locaux sont adaptés à l'âge des enfants accueillis à la Tribu. Dans chaque salle, les activités sont séparées par espace à l'aide de repère visuels (tapis, meubles). Ainsi les enfants savent où se trouvent les jeux et les espaces attribués à des activités spécifiques.

Ainsi on retrouvera dans les salles les espaces suivants :

**Espace jeux symbolique** : Un espace est installé chaque année avec une thématique où les enfants peuvent exercer des rôles.

Exemples de thématique aménagée : agence de voyage, poste, restaurant, supermarché.

**Espace construction** : Un tapis avec des jeux de construction (Kapla, Lego) est aménagé pour laisser la place aux enfants de fabriquer des structures.

**Espace bricolage** : du matériel de bricolage est mis à libre disposition des enfants pour qu'ils puissent travailler en autonomie.

**Espace lecture-repos** : les enfants ont la possibilité de rester tranquille dans un coin aménagé avec des canapés, des livres et des jeux de réflexion. Ils ont aussi la possibilité de mettre des papiers pour s'isoler du bruit environnant.

Certains jeux ou activités n'ont pas d'espace spécifique dans la salle, cependant des armoires dédiées permettent aux enfants de les retrouver facilement. C'est le cas pour l'armoire bricolage, avec du matériel qui doit être travaillé avec une EDE, ainsi que l'armoire des jeux de société, en libre accès.

En complément des différents espaces, les EDEs proposent régulièrement des activités organisées.

En nous inspirant de la pédagogie de Freinet, nous encourageons l'apprentissage par tâtonnement. Les enfants ont la possibilité d'apprendre en expérimentant. Que cela passe par le libre-accès à du matériel de bricolage qui leur permet de laisser s'exprimer leur créativité, ou dans la réalisation de tâches comme responsable de table (voir chapitre 2.2), où ils apprennent à communiquer et déléguer des tâches à leurs camarades.

## c) Les activités qui soutiennent le développement global de l'enfant

L'équipe éducative réfléchit les activités et les jeux proposés avec l'objectif de soutenir les enfants dans l'expérimentation de leurs différentes compétences, savoirs, savoirs être et savoirs faire. A travers les activités libres ou dirigées, l'adulte soutient les initiatives et encourage les enfants, il favorise la coopération entre eux et l'estime de soi.

Les activités vont permettre avant tout aux enfants de s'amuser et de se faire plaisir. Ils ont ainsi la possibilité d'expérimenter leur motricité globale ou fine, leur schéma corporel, leurs perceptions des différents sens (vision, touché, ...), du temps, la verbalisation de situations, de leurs émotions, la compétition ou la coopération.

**Les jeux symboliques** : jeux de rôle liés à la fantaisie et à l'imagination. Cela permet aux enfants de dépasser les limites de la réalité et de s'exprimer. Ils peuvent ainsi développer leur langage, leur imaginaire, leur pensée.

**Les jeux de construction** : comme les Lego et les Kapla, permettent de travailler la motricité fine et l'imagination.

**Les jeux de règles et de compétition :** permettent à l'enfant de devoir respecter une règle, d'attendre son tour, la compréhension d'une structure et l'aboutissement à un objectif. Ils placent l'enfant dans une situation où il se mesure à lui-même et aux autres dans le but de faire preuve d'une plus grande habileté. L'adulte veille à l'encouragement dans ce type de jeux et relativise les échecs.

Exemple : Uno, Abalone, Monopoly, ... sont mis en libre-service.

**Les jeux coopératifs :** les enfants construisent le jeu ensemble autour d'un but commun ce qui favorise les stratégies de coopération.

Exemple : loup-garou de Thiercelieu, la forêt mystérieuse

L'adulte peut être initiateur du jeu dans le but de favoriser et de provoquer les interactions entre les enfants. Il doit cependant s'effacer pour les laisser maîtres et leaders du jeu. En permanence sous le regard attentif et bienveillant de l'adulte, il leur assure une sécurité affective. Celui-ci est garant de la réalité pour les jeux symboliques et du respect des règles pour les autres types de jeux.

Tous ces jeux et jouets, facilitateurs pour développer l'imagination, la créativité, la communication et la coopération permettent ainsi la socialisation des enfants.

**Les ateliers créatifs :** bricolages adaptés à la force et aux compétences des enfants, individuellement ou collectivement.

Matériels type peinture, ciseaux, colle, en libre-service avec lesquels les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination et à leur créativité de manière individuelle ou collective.

Les enfants ont également la possibilité de réaliser des bricolages conséquents, en discussion avec le personnel éducatif. Ces dernières s'occupent de mettre le matériel à disposition de l'enfant.

La prise en charge met un accent particulier sur l'autonomie. Le rôle de l'EDE est de créer des espaces et fournir du matériel correspondant à l'âge des enfants tout en respectant le rythme de leurs acquisitions et de les aider à prendre conscience de leurs accomplissements. Le but visé est qu'ils expérimentent par eux-mêmes et prennent conscience de leurs propres capacités. Cet aménagement des locaux est inspiré de Montessori et Dewey.

- La méthode Montessori préconise une approche spécifique pour favoriser l'apprentissage par l'aménagement des espaces, notamment :
- L'environnement est adapté aux besoins et à la taille des enfants. Le mobilier est à la hauteur de l'enfant. Les espaces sont aménagés selon la dynamique du groupe et les besoins des enfants présents.
- Le matériel est disposé de manière ordonnée sur des étagères ou dans des casiers, ce qui permet à l'enfant de les repérer et de les utiliser facilement.
- L'espace est aéré pour favoriser la liberté de mouvement et l'exploration de l'environnement par l'enfant.

La pédagogie Dewey est centrée sur l'apprentissage actif et l'expérience pratique. Elle encourage l'apprentissage collaboratif et la participation communautaire, cela peut passer par l'encouragement des enfants à travailler ensemble, à partager leurs idées et collaborer sur le choix de l'aménagement des espaces comme vu ci-dessus, mais également à s'impliquer dans la vie quotidienne, comme nous allons le voir maintenant.

## d) L'inclusion et la participation des enfants à la vie quotidienne de la structure

En effet, il est nécessaire que l'enfant sente qu'il a sa place dans la structure. Les enfants sont invités régulièrement à donner leur avis et besoins sur la manière dont ils sont pris en charge. Que cela soit par la discussion ou des projets plus importants.

Ainsi, un projet de boîte à pétition a vu le jour après que les enfants ont eu fait plusieurs demandes écrites pour aménager différemment les temps de repas. Le personnel éducatif analyse la demande et y répond favorablement ou non selon la demande. Notre intention est de pouvoir accepter les demandes en aménageant l'organisation de la structure si cela répond à la mission et aux exigences de l'association de la petite enfance.

Par cet outil, nous favorisons l'apprentissage mutuel, le développement de compétences de résolution de problèmes et de pensée critique. Nous tendons également à nous positionner sur l'échelle de la participation de Roger Hart sur un niveau haut de participation. (Echelle disponible aux Chapitre 5, bibliographie).

## B. Promouvoir la santé et le développement des enfants

Le travail éducatif demande de prendre soin de l'enfant dans sa santé physique et psychique. Nous encourageons les pratiques saines du corps et encourageons le développement psychomoteur par des activités physiques et en développant ses compétences.

### e) Le mouvement

Au quotidien, les enfants ont la possibilité de se dépenser grâce à l'accès à la cour d'école. Sur le temps de midi, l'UAPE peut utiliser les salles de gymnastique après le repas. Les enfants peuvent s'inscrire pour y aller. La salle peut être utilisée de diverses manières :

- Par ateliers : on sépare la salle en trois espaces de jeux distincts, les enfants peuvent choisir leurs activités.
- Dans sa globalité : le personnel éducatif met en place un parcours de motricité ou une activité spécifique pour tout le groupe.
- Mixte : une activité est proposée par un professionnel ou une personne en formation et deux autres activités sont proposées par les enfants qui sont surveillés par une EDE ou une personne en formation.

Nous favorisons le jeu en extérieur dès que cela est possible. Que cela soit de jouer dans la cour d'école ou d'aller en promenade, il est important que les enfants puissent se dépenser et trouver un espace qui répond à leur besoin en termes de mouvement. Comme nous sortons par tous les temps, il est important pour nous que les enfants aient une tenue adaptée à la météo.

### f) Une alimentation saine

C'est dans la salle de leur groupe que les enfants ont la possibilité de prendre des repas complets et équilibrés (déjeuner, dîner, goûter). Labellisés Fourchette Verte, les repas de midi sont livrés par Zenhäusern.

Vous trouvez les menus chaque semaine sur le site internet de l'association : [www.ape-martigny.ch](http://www.ape-martigny.ch)

Pour plus d'informations sur le label Fourchette Verte, vous pouvez vous rendre sur le site suivant : [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch) (Onglet Présentation – Brochure Junior)

Lors du repas, l'EDE fera attention à l'autonomie de l'enfant : nous autorisons les enfants à se servir seul, avec la supervision d'un adulte pour que les quantités soient respectées (un peu pour goûter et pas trop pour éviter le gaspillage). Nous aidons les enfants si nécessaires.

**Le déjeuner :** l'enfant a la possibilité de déjeuner à l'UAPE. Nous proposons le déjeuner aux enfants qui le souhaitent, ou dont le parent a fait la demande spécifique d'avoir un déjeuner. Nous proposons plusieurs déjeuners : pain, tartines, fruits, compotes, céréales ...

L'enfant est accompagné par une EDE lors du déjeuner, mais nous favorisons l'autonomie pour le service du déjeuner.

**Le dîner :** Les enfants peuvent choisir leur table pour le repas de midi. Ils se servent table par table à un buffet. L'enfant doit goûter tous les aliments, il se sert seul et choisit les quantités d'aliments qu'il va mettre dans son assiette. Nous invitons les enfants à finir leurs assiettes pour éviter le gaspillage alimentaire et apprendre à l'enfant à se servir les quantités dont il a besoin. Les enfants ont le droit de se servir plusieurs fois.

Le repas est un moment d'échanges et de discussions, nous favorisons la discussion à table.

Après le repas, les enfants débarrassent leurs assiettes et couverts. Un enfant est désigné en début de repas pour être chef de table. Ce dernier va donner des tâches à effectuer, comme nettoyer la table, débarrasser l'assiette de fruits ou passer le balai. Ainsi, les enfants participent tous au rangement du repas.

**Le goûter :** un goûter est préparé par l'UAPE.

**Collations :** le mercredi matin et jeudi matin pour les enfants non-scolarisés, nous proposons une collation dans la matinée. La collation est toujours composée de fruits et d'eau. La collation est également proposée le matin durant les vacances scolaires.

Le déjeuner n'est pas obligatoire. Le repas de midi et le goûter sont facturés d'office. Sauf certificat médical et autorisation du comité, les enfants ne sont pas autorisés à amener leur propre repas à l'UAPE.

## **g) L'intimité et l'hygiène**

Les enfants ont accès à des locaux adaptés. Les EDEs veillent à ce que les enfants soient protégés du regard de l'autre lors de situations complexes (accidents pipi ou autres) ainsi que pour protéger leur intimité.

Les EDEs encouragent les enfants à prendre des habitudes d'hygiènes saines : brossage des dents après les repas, lavage des mains, discours non-culpabilisant lors d'accidents. ...

## **C. Développer le partenariat avec les familles et soutenir la parentalité**

Les parents et l'équipe éducative entretiennent un dialogue autour des questions d'éducation ou d'autres préoccupations en reconnaissant et respectant les rôles et les compétences de chacun (APEM, 2022). La collaboration avec les familles est importante pour assurer un accompagnement cohérent et sécuritaire pour l'enfant.



Il y a deux entités dans la relation de co-éducation :

- Les professionnel-le-s de l'accueil du jeune enfant
- Les parents d'un enfant accueilli

*« La coéducation n'est pas une affaire d'harmonie, de concorde, d'accord mais une rencontre sur un objet commun : l'enfant et son bien-être dans ses différentes scènes de vie. » (PEP, 2019)*

Cette vision nous amène à nous recentrer sur le fait que l'enfant est accueilli dans un espace avec ses codes, ses règles et une autre dynamique.

Nous sommes à l'écoute des parents et de leur demande. Cela ne veut pas forcément dire que nous pouvons accepter toutes les demandes. Cependant nous sommes attentifs pour comprendre les raisons et les motivations des parents à verbaliser ces demandes.

Pour les parents, dès le moment où l'enfant est inscrit dans la structure, le travail est d'accepter de perdre une partie du contrôle sur ce que vit l'enfant à partir du moment où il est accueilli. L'inscription en structure publique implique que la vision éducative des parents ne peut pas toutes être représentée.

Lorsque les enfants arrivent ou quittent l'UAPE, l'entrée et le vestiaire sont des lieux de transitions pour les enfants entre l'encadrement parental et l'encadrement à l'UAPE. Nous invitons les parents à rentrer dans la structure et accompagner l'enfant jusqu'à l'entrée de la salle pour permettre une transition agréable.

Nous ne faisons pas systématiquement des retours de la journée de l'enfant. Nous effectuons des retours selon la demande du parent ou si une situation spécifique s'est passée dans le cadre de l'UAPE. Nous invitons les parents à nous verbaliser leurs besoins.

Nous invitons les parents dont les enfants sont suivis par des professionnels de santé à nous communiquer les informations et à nous inclure dans le réseau de l'enfant, si cela a du sens pour le parent ou pour l'UAPE. En effet, selon la durée de la prise en charge de l'enfant, nous avons besoin de partager notre point de vue ou de recevoir des informations nécessaires pour la bonne prise en charge de l'enfant dans nos locaux.

Des projets permettant des rencontres entre les parents et les membres du personnel sont mis en place à différents moments de l'année pour :

- Offrir des espaces de rencontre et de partage dans une perspective de co-éducation, sur des sujets divers en lien avec l'éducation des enfants.
  - ➔ Sur rendez-vous, les EDEs sont disponibles pour proposer des retours et un échange avec le parent sur la prise en charge de l'enfant, afin que l'accueil en structure soit le plus adapté aux besoins de l'enfant.
- Faire connaître aux parents le fonctionnement et les projets de la structure.
  - ➔ Actuellement, nous proposons deux fois par année des agapes pour que les parents puissent venir visiter les structures, ainsi que des semaines portes ouvertes.
- Sensibiliser les parents à des thématiques clés pour le développement des enfants de 6 à 12 ans.
  - ➔ Brochures, flyers à l'entrée de la structure, journées portes ouvertes.

## D. Participer à la cohésion sociale et communautaire

Les structures d'accueil de l'enfance ont une fonction sociale qui consiste à favoriser les échanges entre les parents qui nouent, dans ce cadre, des liens entre eux.

Ces connexions sociales peuvent générer la confiance en l'autre et la tolérance à l'égard de la diversité.

Les structures d'accueil sont un maillon important de la cohésion sociale et communautaire. Par leurs actions quotidiennes, les nombreux échanges formels ou informels entretenus avec les familles, les membres du personnel de l'APEM visent à :

- Promouvoir l'égalité des chances en termes d'accès aux structures d'accueil.
- Nous accueillons et prenons en considération tous les enfants qui viennent à l'UAPE. Nous nous adaptons aux problématiques des enfants, selon les limites possibles de notre fonction et de notre mission institutionnelle. Nous collaborons avec divers réseaux pour offrir un accueil ciblé sur les besoins de l'enfant ou pour orienter les parents et l'enfant vers des ressources plus appropriées.
- S'engager et prendre position contre toute forme de discrimination en encourageant la découverte de l'autre dans une approche interculturelle.
  - Nous encourageons le vivre ensemble, en mettant en place des règles liées à des valeurs de bienveillance, d'ouverture d'esprit, de réflexion et de non-jugement.
  - Nous incluons tous les enfants dans les divers projets. Les activités sont proposées à l'ensemble des enfants.
  - Nous invitons les enfants à prendre la parole et s'exprimer sur ce qui leur plaît ou déplaît dans le fonctionnement et l'organisation de la structure, tout en rappelant que tout ne peut pas être modifié, et que certaines choses sont régies par l'institution.
  - Nous prônons une mixité générale dans la représentation des enfants dans la structure, par exemples sur les panneaux des règles, dans la littérature mise à disposition, dans les jeux de société, etc.
- Maintenir et intensifier les collaborations des institutions au niveau local afin d'effectuer une prévention efficace.
  - Nous collaborons avec l'école primaire, le CDTEA (Centre pour le Développement et la Thérapie de l'Enfant), les professionnels de santé, les, l'Office de Protection de l'Enfant (OPE) et diverses associations d'aides aux professionnels et à l'enfance.
- Contribuer à la baisse de l'isolement social de certaines familles
  - Nous sommes à l'écoute des parents, nous pouvons apporter de l'aide et du soutien dans les divers domaines liés à la parentalité, dans les limites de notre profession et de nos compétences professionnelles.

## 5. Bibliographie

- Concept pédagogique Association Petite Enfance Martigny, 2022. [www.ape-martigny.ch](http://www.ape-martigny.ch)
- Parents et professionnel-le-s ensemble... Oui mais pourquoi, Partenaire enfance et pédagogie, bulletin 3, mai 2020.
- Pédagogies alternatives et démarches innovantes, Ève Leleu-Galland et Florence Samarine (2021) Nathan
- Echelle de la participation, Roger Hart Citizenship and Participation - Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes (coe.int) (consulté le 25 avril 2023)

